



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002810

Dénomination nationale : Activités et techniques de communication

Spécialité : Services en ligne-commercialisation de produits en ligne

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a été ouverte en 2006 à l'IUT de Dijon, elle associe l'UFR de Sciences économiques et de gestion et l'UFR « Langue et communication ». Elle est proposée en formation initiale et par alternance ou par contrat de professionnalisation. Cette licence professionnelle est bien centrée sur les besoins professionnels actuels, maîtriser l'outil informatique pour l'adapter à la communication et à la transmission d'informations en réseau. Les métiers ciblés sont : gestionnaire de web magasin, consultant web marketing, chef de projet ou assistant en commerce électronique, administrateur de site.

Cette formation est accessible aux titulaires de 2^{ème} année de licence (L2) « Sciences économiques et de gestion », « Administration économique et sociale », « Langue » option : « Communication », mais également aux titulaires d'un DUT « Gestion administrative et commerciale » (GACO), « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA), « Gestion, logistique, transport » (GLT), « Information et communication » (IC), « Informatique », « Qualité, logistique industrielle et organisation » (QLIO), « Services et réseaux de communication » (SRC) et « Techniques de commercialisation » (TC). Il n'existe pas de parcours préparant à l'intégration dans la licence ; en revanche, en début de formation, il existe une unité d'enseignement (UE) permettant au public ayant un cursus d'informatique et technique d'apprendre les bases de la communication, et *vice versa* pour le public provenant du secteur de la communication.

Le taux de pression est un sur quatre retenu sur 100 dossiers. Un bon positionnement de la licence professionnelle dans l'offre de l'établissement est identifié, car complémentaire de la mention ATC « Conception réalisation de services multimédia en ligne ». Il n'existe pas d'offre concurrentielle dans les régions Bourgogne et Franche-Comté. Pour ce renouvellement, la formation affiche des modifications d'UE d'harmonisation afin de l'adapter aux deux options existantes et d'inclure une troisième option : « Communication et médiation numériques » (COMEN) proposée par le département « Informatique - Communication », ainsi qu'une modification du rythme de l'alternance proposé sous la forme d'une semaine sur deux. Il est attendu une amélioration du périmètre de la formation et de l'insertion professionnelle avec un tronc commun fédérateur pour les trois options et un meilleur ciblage des besoins pour chacune des spécialités. Ceci devrait conduire à un élargissement du bassin de recrutement des candidats à cette licence professionnelle.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	23
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	8 % (2/23)
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	98 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	41 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (Enquête à 12 mois)	73 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un professeur certifié, enseignante et responsable de la mention. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique équilibrée composée à parité d'enseignants-chercheurs, d'enseignants de l'établissement et de professionnels représentés à 41 %. Le pilotage est dynamique, bénéficiant de la participation des professionnels et des étudiants. Il est mentionné l'existence d'un conseil de perfectionnement qui organise les évaluations de la formation par les étudiants et par les intervenants, sa composition et ses objectifs ne sont pas identifiés mais les réunions sont menées en concertation avec les responsables des deux spécialités de la licence professionnelle « Activité » et « Techniques de communication ». Il est souligné un partenariat avec le monde professionnel de qualité et diversifié mentionnant une excellente implication des professionnels dans la formation. L'origine des étudiants est en majorité des DUT « GACO », « GEA », de BTS et de quelques étudiants de L2. En revanche, il n'existe aucune validation des acquis de l'expérience, ni formation continue.

L'insertion professionnelle est de l'ordre de 73 % avec une augmentation de la poursuite d'études (20 %). L'enquête interne ne mentionne pas le taux de réponses. Si l'on considère l'absence de réponse, le retour sur l'évolution de la spécialité est donc très limité. On peut souligner que cette spécialité semble adaptée aux attentes du monde professionnel, avec un souci de l'établissement d'optimiser cette licence grâce à trois spécialités et un tronc commun.

- Points forts :

- La formation répond à un enjeu sociétal actuel : le commerce électronique.
- L'implication des professionnels dans la formation.
- La diversité des voies d'accès (formation initiale ou formation par alternance).

- Points faibles :

- Aucun suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Assez peu de retours des entreprises partenaires.
- Le co-pilotage réunissant toutes les responsabilités sur deux personnes seulement.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il est fortement conseillé de mettre en place une procédure de suivi des diplômés pour pouvoir renseigner sur le taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études en disposant d'indicateurs fiables. Le conseil de perfectionnement devrait se voir attribuer des objectifs de réflexion en termes de stratégie d'évolution de la spécialité ; ce qui manque de façon majeure à cette licence professionnelle. Il est attendu de la part de l'établissement qu'il continue la politique d'insertion ou d'intégration des étudiants de L2 dans cette licence professionnelle, qu'il renforce la voie d'accès par les contrats de professionnalisation et qu'il communique sur cette spécialité étant donné qu'il n'existe pas d'offre concurrentielle au niveau régional.